

POURQUOI UNE REVUE COMME L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE ?

Gérard SCHMITT

Secrétaire de rédaction de *L'Enseignement philosophique*

I. PRESENTATION DE LA REVUE

1. Quelques précisions historiques

En 1947 est fondée l'Association des professeurs de philosophie de l'Enseignement public. En décembre 1950, sous l'impulsion de son vice-président, Jean Laubier, l'Association, qui, jusque-là, avait publié un petit bulletin d'un seul feuillet, se donne une véritable revue qu'elle intitule *Revue de l'Enseignement philosophique*. Celle-ci se présente d'abord sous la forme plutôt modeste d'un cahier ronéotypé de format 21 x 27, à la couverture de couleur jaune et avec un nombre de pages variable¹. Mais elle connaît ensuite un développement assez important : elle devient en 1954 une revue imprimée de 48 pages ; elle passe à 72 pages en 1965 et à 96 pages en 1967. En 1987, son titre change, qui devient plus simplement *L'Enseignement philosophique*.

La fonction de secrétaire de rédaction est créée en 1974. C'est évidemment à Jean Laubier qu'en est confiée la charge, qu'il quitte en 1986 pour des raisons de santé. Anne Souriau lui succède. Elle assume la responsabilité éditoriale de la Revue jusqu'en janvier 2006. Elle continue cependant à s'en occuper deux années encore comme secrétaire de rédaction adjointe : c'est elle qui se charge de la correction des épreuves avant délivrance du bon à tirer².

1. Cette couleur jaune a été longtemps une des caractéristiques de la Revue, à telle enseigne qu'on l'appelait souvent « la revue jaune ». Ce jaune, qui a été particulièrement éclatant à certains moments, s'est progressivement atténué à partir de 1992 pour finalement disparaître en novembre 2015. Quant au nombre de pages des plus anciens numéros, si j'en juge par les rares exemplaires dont je dispose, il était de 40 pour le numéro d'avril-juin 1953, de 56 pour le numéro d'octobre-novembre 1953, et de 100 pour le numéro de janvier-mars 1954.

2. Je reprends ici parfois textuellement ce qu'avait écrit Anne Souriau dans l'article intitulé « Les grandes dates de l'Association, qui figure dans la Brochure d'accueil que l'Association avait fait paraître en novembre 1997 à l'intention des collègues entrant dans le métier. Jean Laubier (1901-1987) a été professeur de Première supérieure au lycée Louis-le-Grand ; il a notamment dirigé avec Claude Khodoss la collection « Les Grands Textes » aux Presses Universitaires de France et publié une *Technique de la dissertation philosophique* en 1971 (Masson et Cie). Anne Souriau (1920-2016) a été, en outre, vice-présidente de l'Association de 1963 à 2004 et secrétaire de la conférence des associations de professeurs spécialistes. Professeur au lycée expérimental de Sèvres, elle a publié de très nombreux articles dans la Revue et elle a mené à bon terme le *Vocabulaire d'Esthétique* (Presses Universitaires de France), que son père, Étienne Souriau, avait laissé inachevé, à la lettre D.

2. Le contenu de la revue

En ce qui concerne le contenu de la Revue, dès les premiers numéros, on peut distinguer *grosso modo* cinq types d'articles :

- 1. Des articles sur des questions philosophiques. Par exemple, dans le numéro d'octobre-novembre 1953, on trouve une *Note sur le matérialisme dialectique* de Louis Althusser et un texte de Marcel Conche, *La nature a-t-elle horreur du vide ?* consacré aux expériences de Pascal.³
- 2. Des articles portant sur l'enseignement de la philosophie ou sur les épreuves d'examen. Ainsi, dans le même numéro de la revue, on a, entre autres, un article d'O. Mannoni, *Le Baccalauréat en 1953*, et un article de Jean Brun, *La philosophie aux examens aux U.S.A.* Dans le numéro de janvier-mars 1954 figure un substantiel compte rendu, rédigé par Claude Khodoss, d'un exercice de correction de copies.
- 3. Des informations sur les programmes des concours de recrutement et des concours d'entrée aux Grandes Écoles, sur les sujets de philosophie qui y ont été donnés. Sont aussi publiés les rapports des jurys de concours.
- 4. Les comptes rendus des Assemblées générales, des réunions du Bureau et les communications des Régionales de l'Association au sujet de leurs diverses activités.
- 5. La correspondance adressée à l'Association.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Comment les choses ont-elles évolué ? Si l'on compare la Revue telle qu'elle se présente actuellement avec ce qu'elle était au début des années cinquante et aussi dans les années soixante-dix ou quatre-vingt, on constate que les essais consacrés à des auteurs, des notions ou des problèmes, qui figurent désormais dans la rubrique « Questions de philosophie », y sont plus nombreux, plus longs, occupant une part bien plus importante de la revue – en gros et en moyenne, entre les deux tiers et les trois quarts.

On trouve aussi sous le titre de rubrique « Réflexions sur l'enseignement » des articles sur le métier de professeur de philosophie, sur les conditions d'exercice de notre enseignement ou sur l'état de l'institution scolaire. Il est à noter que ces articles sont aujourd'hui moins nombreux qu'ils pouvaient l'être il y a encore une vingtaine d'années. Nous nous interrogeons sur les raisons qui font que nos collègues nous adressent moins d'articles sur ces questions que par le passé. Nous tenons en tout cas à inverser cette tendance, cette évolution. La présente brochure témoigne de cette intention.

La revue publie aussi les actes des journées d'étude de l'Association et de certains colloques organisés par des collègues enseignant en lycée ou à l'université⁴.

La rubrique « Bulletin de l'Association » comporte, comme il se doit, les comptes rendus des Assemblées générales, des réunions du Bureau national ou du Comité national de l'Association. Ces comptes rendus sont rédigés de façon précise afin que les lecteurs

3. Parmi les auteurs les plus remarquables qui ont été publiés dans la Revue, on citera, outre Marcel Conche et Louis Althusser, Michel Alexandre, Louis Guillermit, Étienne Borne, Ferdinand Alquié, Lucien Jerphagnon, etc. Une mention particulière doit être faite pour Jean Lefranc (1927-2015), qui a été le président de l'Association de 1969 à 1994 et qui a fait paraître dans la Revue de très nombreux articles. Cf. Bernard Fischer, « Éditoriaux et articles parus dans *L'Enseignement philosophique* » in *L'Enseignement philosophique*, mars-mai 2016. Une recension des articles de Jean Lefranc est donnée en appendice de cet article.

4. Les journées d'étude organisées par l'Association au cours des dernières années et qui ont donné lieu à une publication dans la Revue ont été les suivantes : « La philosophie et le monde du soin » (en 2011), « Vivre la philosophie : hommage à Pierre Hadot » (en 2012), « Descartes, « l'individu et l'ordre du monde » (en 2013), « Journée d'étude consacrée à Marcel Conche » (en 2015), « Journée d'étude en hommage à Jean Lefranc » (en 2016). Nous nous apprêtons à publier les actes d'un colloque universitaire qui s'est tenu en juin 2016 sur la question : « Le genre a-t-il un sens en philosophie ? ».

puissent bien saisir les tenants et aboutissants des discussions, souvent nourries, qui ont lieu au cours des diverses réunions. Dans cette rubrique sont également publiés des extraits de la correspondance de l'Association avec le Ministère ou l'Inspection, ainsi que les communications des Régionales au sujet de leur activité, en particulier de leurs Assemblées générales et des journées d'étude qu'elles ont organisées. Autre point important : en 2015, l'Association a décidé de renouer avec une tradition, qui s'était trouvée fâcheusement interrompue, en publiant un rapport annuel sur le baccalauréat ; il fait la synthèse des réponses apportées par les correcteurs au questionnaire qui leur a été adressé au moment des épreuves ; il permet à l'Association d'avancer des propositions afin d'améliorer les modalités de l'examen.

La dernière rubrique de la Revue est intitulée « Informations ». Il s'agit, comme l'indique le titre, de transmettre des informations qu'on nous a demandé de communiquer et qui sont de nature à intéresser des professeurs de philosophie. C'est le cas, par exemple, du programme des ateliers de la Société française de philosophie, de l'annonce de journées d'études ou d'assemblées générales extérieures à l'Association, des recensions des ouvrages de philosophie qui ont été adressés à la Revue.

Voici, assez grossièrement exposé, quel est le contenu de la revue *L'Enseignement philosophique*. Cela permet-il d'en justifier l'existence et à, partir de là de susciter – car telle est aussi l'intention du présent article – le désir de s'y abonner et de la lire ? En partie, oui, car on voit par la présentation qui vient d'en être donnée que la Revue a pour objet de répondre à ce que peuvent attendre des professeurs de philosophie. Mais cela ne suffit sans doute pas.

II. POURQUOI CETTE REVUE ?

1. Pourquoi une revue pour des professeurs de philosophie ?

Pourquoi donc nous faut-il une revue comme *L'Enseignement philosophique* ?

Certes, toute association a besoin d'un bulletin pour que circulent en son sein les informations utiles, que ses membres soient tenus au courant de la teneur des délibérations lors des assemblées générales et des démarches entreprises par le Bureau élu. Il y a bien dans la Revue une rubrique dévolue à cette exigence, fixée par les statuts. Mais une association d'enseignants, et qui plus est, de professeurs spécialistes – comme on dit – doit encore publier des essais, des articles de recherche et des travaux relevant de la didactique de la discipline. C'est le cas des revues éditées par les associations pour les professeurs de mathématiques, de physique, d'histoire-géographie, de sciences économiques et sociales, de biologie et de géologie, etc. Cela se comprend tout à fait : tout professeur doit continuellement étudier, renouveler ses connaissances ; sans cesse, il doit réfléchir sur ses pratiques d'enseignement, et pour cela il lui faut se confronter avec ses collègues, il lui faut échanger avec ses pairs. C'est une des principales raisons d'être des associations disciplinaires⁵. C'est ce qui justifie qu'elles disposent d'une revue.

5. Rappelons ce point important concernant les associations d'enseignants comme l'APPEP. Elles sont par nature différentes des mouvements pédagogiques, lesquels défendent une doctrine particulière, et créent de ce fait un clivage parmi les enseignants, l'adhésion à l'un ou l'autre de ces mouvements étant conditionnée à un accord avec la doctrine en faveur de laquelle il milite. En revanche, l'APPEP n'a pas de doctrine à proprement parler, et, si l'on veut qu'elle en ait une, cette doctrine tient en un seul point : faire en sorte que soient assurées les conditions de possibilité et de prospérité d'un enseignement philosophique de la philosophie. À ce titre, elle a vocation à réunir tous les professeurs de philosophie, quelles que puissent être par ailleurs leurs orientations philosophiques et même leurs options pédagogiques. Elle est donc ouverte en droit à tous les professeurs de philosophie. La Revue obéit au même principe :

On pourrait dire cependant que, plus encore que les professeurs des autres disciplines, les professeurs de philosophie ont besoin d'une revue. À l'appui de cette idée, on pourrait avancer trois raisons.

La première raison tient au fait que les professeurs de philosophie, étant relativement peu nombreux, se trouvent souvent plus ou moins isolés dans leur établissement. La Revue leur permet de rompre un certain isolement ; elle crée un lien entre les professeurs de philosophie.

La seconde raison, plus importante à nos yeux, tient à ce qui fait la spécificité de la philosophie. Si elle est certes une discipline scolaire comme les autres, elle n'est pas une discipline tout à fait comme les autres ; c'est cela aussi qui lui confère un certain attrait auprès des élèves. À la différence des disciplines scientifiques ou technologiques, elle n'a pas un objet ou une finalité déterminés par lesquels on pourrait la définir. Comme nous le savons bien, elle est en elle-même en question pour elle-même, la question de savoir ce qu'est la philosophie étant une question proprement philosophique. La philosophie échappe ainsi à toute tentative de définition ou de détermination strictes, qui apparaît comme réductrice, voire négatrice. Il y a là aussi une source d'embarras ou d'inquiétude pour le professeur : comment mettre les élèves au travail ? Comment les inciter à étudier un cours dont le contenu n'a pas la positivité, l'utilité reconnue ou la fonctionnalité des enseignements scientifiques ou technologiques ? Le professeur peut trouver au sein de l'APPEP et dans une revue comme *L'Enseignement philosophique* de quoi conforter sa détermination à philosopher, laquelle, comme l'expérience le fait voir, peut être amenée à flancher.

La troisième raison, qui découle de la précédente, tient au fait qu'il n'y a pas à proprement parler une manière bien définie et sanctionnée par l'autorité de faire un cours de philosophie et que chaque professeur doit trouver la sienne. En effet, il appartient au professeur de philosophie de faire son propre cours. On retrouve ici l'idée parfois décriée, jugée prétentieuse par certains, selon laquelle le professeur doit être « auteur de son cours ». Mais par là on veut dire simplement que l'enseignement philosophique, moins encore que tout autre, ne saurait se borner à assurer une sorte de transmission ou de relais. Le professeur a à construire son cours, à l'élaborer. Il ne peut le faire qu'en *faisant* de la philosophie. Il a le choix des problématiques qu'il mettra en œuvre et des auteurs qu'il mettra à contribution. C'est *son* cours qu'il fera, lequel sera toujours différent de celui d'un autre, même s'il témoigne de la même exigence de philosopher. Mais pour trouver et affirmer son style, on a besoin des autres, on a besoin de savoir ce qu'ils font. On a besoin de se situer au sein d'un corps dont une revue comme *L'Enseignement philosophique* est l'expression.

Il y a, bien sûr, d'autres revues de philosophie qui proposent d'excellents articles dont les professeurs de philosophie peuvent tirer grand profit et dont on ne peut qu'encourager la lecture. Si on insiste ici sur *L'Enseignement philosophique*, c'est aussi parce que cette revue est, dans sa conception même, une revue de professeurs de philosophie pour des professeurs de philosophie, dans laquelle chacun peut être – et, peut-être même, doit être – tout aussi bien lecteur et auteur. C'était le vœu des fondateurs de la revue : que chacun de ses lecteurs lui apporte au moins un article une fois dans sa carrière.

le seul critère de sélection des articles proposés répond aux questions suivantes : sont-ils de nature à intéresser un professeur de philosophie ? Peuvent-ils lui être utiles ?

L'Enseignement philosophique – Numéro hors-série

2. Pourquoi une revue imprimée aujourd'hui ?

Est-ce encore valable aujourd'hui ? Une revue imprimée comme *L'Enseignement philosophique*, une revue traditionnelle, une revue papier est-elle encore de mise dès lors que nous pouvons accéder aux foisonnantes ressources de la toile ? L'avenir n'est-il pas dans l'édition en ligne, que l'on peut remanier à volonté et réactualiser à tout instant ? Et si, pensant soi-même, « par soi-même », « en accord avec soi-même », il nous faut penser à l'intention de tout autre « en se mettant à la place de tout autre »⁶, n'est-il pas préférable de recourir à Internet qui permet une réactivité instantanée, sans devoir passer par les pesantes médiations de l'impression et de la distribution et supporter les attentes qu'elles infligent ? Grâce à Internet, chacun d'entre nous n'a-t-il pas le pouvoir et le loisir d'être, tout à la fois et à tour de rôle, lecteur, auteur et éditeur ?

De fait, certaines tâches que la Revue assurait, il y a une dizaine d'années, ont été depuis abandonnées. Nous ne reproduisons plus les arrêtés, circulaires ou notes concernant notre enseignement publiés au *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*⁷, puisque désormais on peut le consulter rapidement, sans difficulté. Du coup la rubrique « Informations et documents » s'est trouvée allégée avant d'être rebaptisée plus sobrement « Informations ». De même, on publie sur le site de l'Association, dès qu'ils sont rédigés, sans attendre la parution trimestrielle de la Revue, les éditoriaux du président, les comptes rendus des Assemblées générales et des réunions du Bureau national ou du Comité national, ainsi que les motions adoptées au cours de ces réunions. Pourquoi donc ne pas continuer sur cette lancée et mettre la Revue en ligne ?

En un sens et en partie seulement, c'est en train de se faire. Il a été décidé de mettre à la disposition des internautes les articles de la Revue trois ans après leur parution. C'est chose faite pour tous les articles publiés après janvier 2006. Pour les articles parus antérieurement, il faudra les numériser, ce qui exigera qu'on fasse appel à de nombreuses bonnes volontés. On envisage aussi de mettre la Revue en ligne à l'intention des abonnés qui pourront disposer ainsi de la version numérisée et de la version papier, ce qui rendra service à ceux qui ont un espace de stockage réduit. Mais il n'est pas question, pour le moment tout au moins, de renoncer à la publication sous une forme imprimée, et cela pour au moins trois raisons :

- D'abord, parce que, comme on peut le constater, les ouvrages imprimés bénéficient généralement d'une qualité d'édition supérieure, si on les compare à ce qui est *directement* publié sur le Net : ils ont fait l'objet de procédures de corrections plus sévères et respectent bien mieux les normes typographiques. La facilité, la rapidité avec laquelle des textes sont mis en ligne se paient souvent d'une accumulation de négligences et d'approximations.
- Ensuite, parce que, manifestement, on ne lit pas de la même manière sur un écran et dans un livre. Certes, le texte numérisé autorise des recherches rapides et efficaces ; il permet de retrouver facilement ce que l'on recherche, mais il ne donne lieu généralement qu'à des lectures partielles, hâtives et décousues. Toutefois, il est aussi

6. On aura reconnu les célèbres « maximes de sens commun » (*Critique de la faculté de juger*, § 40, trad. A. Philonenko, Librairie philosophique J. Vrin, p. 127). J'avais prévu d'épargner ce topos au lecteur, mais comme on le voit ici, je n'ai pu résister à la tentation. Quand, plus haut, j'ai fait état de l'intérêt que peut présenter la Revue en ce qu'elle permet à chacun d'entre nous de se confronter à ses collègues, j'aurais pu déjà faire référence à Kant : « [...] penserions-nous beaucoup, et penserions-nous bien, si nous ne pensions pas pour ainsi dire en commun avec d'autres, qui nous font part de leurs pensées et auxquels nous communiquons les nôtres ? » (*Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?* trad. A. Philonenko, Librairie philosophique J. Vrin, p. 86).

7. Le BOEN appelé plus couramment et simplement « le BO ».

important, pour prendre connaissance d'une pensée, d'en suivre patiemment le déploiement, ce qui ne peut vraiment se faire que sur un texte imprimé.

– Enfin et surtout, parce que la durée de vie de ce qui a été mis sur la toile est brève. Ici encore, les avantages se paient. Ce à quoi on accède rapidement, on le perd aussi très vite. Ce qui peut se modifier avec une grande souplesse, ce qui évolue en fonction des situations et des demandes, ce qui présente un net caractère de labilité est aussi ce qui est sujet à s'effacer, à disparaître presque aussi vite qu'il est apparu. Face à la versatilité – au sens anglo-saxon mais aussi au sens français traditionnel – de l'Internet, on fera valoir la permanence de l'imprimé.

Bref, à vouloir mettre la Revue totalement en ligne en renonçant à la forme papier sous prétexte d'économie, de rapidité ou sous couleur de modernité, on risquerait fort de perdre en *qualité*, mais aussi en *rayonnement*, et surtout, en privilégiant l'instantanéité de l'événement par rapport à la durée, à la continuité d'une existence, on s'exposerait à la perte non seulement pour l'Association mais pour la profession d'une indispensable mémoire. Il faut certes un site mais il faut aussi garder et développer une revue traditionnelle.

CONCLUSION

Il s'agit dans la conclusion d'un texte de faire apparaître le plus clairement possible l'intention qui a conduit à l'écrire. On aura compris que le présent article, placé à la fin d'un ouvrage destiné à favoriser l'entrée dans le métier des collègues qui commencent à enseigner la philosophie, a pour fin de les informer de l'existence, du contenu et de la raison d'être de la revue *L'Enseignement philosophique*, mais aussi de les inciter à s'y abonner et mieux encore à y participer. L'ouvrage *Professeur de philosophie : entrer dans le métier*, est en quelque sorte une émanation de la Revue dont il est un numéro spécial, mais il trouve aussi son prolongement en elle. Plus que jamais, notre enseignement qui va se trouver confronté à de nouveaux défis a besoin d'une Association forte et d'une Revue vivante.